



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE du 8 juin 2024  
Exercice 2023-2024

L'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte à 13H30.

Nombre de présents ou représentés : 12

Mr CLEMENT Arnaud (Président), Mme TARDIVON Fiorella (Trésorière), Mr MARTIN José (Secrétaire), FRAISSE Anne, TRINCHARD Bénénice, SCHEERLINK Nathalie, DELORS Henriette-Geneviève, MARTIN José, TARDIVON Fiorella, CARRASCO Jean-Claude, CLEMENT Arnaud, LAUNAY Ingrid, BOUCREUX Christophe, BERNARDINO Delphine (pouvoir), REGNAULT Michel (pouvoir)

**Rédacteur du CR de l'A.G. :** José MARTIN

**Présentation du C.A :** Arnaud CLEMENT président, Fiorella TARDIVON trésorière

**COMPTE-RENDU D'ACTIVITE 2023-2024** par Arnaud CLEMENT, Président.

L'école compte à ce jour **118 adhérents, pour 8 professeurs et 3 bénévoles** – ces derniers composent le Bureau de l'Association -.

Cette année, nous avons inscrits **41 nouveaux adhérents. 43 élèves étaient démissionnaires** début septembre.

La classe d'Eveil musical a dû être déprogrammée puisque le nombre minimum de 5 élèves pour constituer une classe n'était pas atteint.

La chorale et l'Harmonie ont fait le plein. Les 3 ensembles « Atelier Rock » et « Musique actuelle » ont vu leur effectif s'étoffer, en accueillant cette année de nouvelles chanteuses.

Rappel des événements et travaux réalisés sur l'année 2023-2024 :

- Les inscriptions annuelles lors du Forum des Associations au stade Jesse Owens, en septembre
- 2 auditions tous instruments et ensembles, les 2 décembre et 25 mai.

- La sortie « Répétition Générale » à la Philharmonie de Paris (Orchestre PasDeLoup) qui a été un énorme succès, en Février
- 2 goûters musicaux enfants organisés par Céline et Séverine, en Mars et Avril.
- 1 apéro-musical des Piano-Adultes organisé par Céline en Février
- La participation de l'Ensemble Rock de Philippe, à la scène ouverte de l'école de musique de Saint-Soupplets, en Mai
- Participation au « Printemps de la Corbie » en Mai
- Participation à la « Rue aux enfants » en Juin – annulé pour cause de météo.
- Les examens de Formation Musicale (oral et écrit) et d'instruments sur la période du 5 au 22 juin 2024
- Remise des diplômes d'examen le samedi 29 juin à 10h

Mais également :

- La mise en œuvre de la campagne de perception des cotisations via la plateforme Hello.Asso.
- Le lancement des initiatives MUZIK'LAB et BENEZIK, avec un succès très relatif,
- Les 3 demandes de subventions auprès des mairies de Dammartin et Longperrier, ainsi qu'auprès du Département
- Le démarchage des mairies alentours en septembre, afin de connaître puis communiquer les dispositifs d'aides municipales complémentaires, pour les adhérents.
- La redynamisation du site Web de l'école de musique et la mise en œuvre d'un plan de communication renforcé tout au long de l'année,
- La mise au point d'un manifeste de l'école de Musique, qui permet de valoriser le fonctionnement et les projets de l'école de musique,
- La mise en œuvre de la politique de protection des données (RGPD) et de gestion du Droit à l'image, qui faisaient défaut,
- La mise en conformité des affichages Sécurité réglementaires qui faisaient également défaut depuis notre arrivée dans les locaux,
- Un « coup de pouce » financier réalisé en direction des Professeurs, avec la distribution de bons cadeaux dématérialisés Kadéos, en récompense de leur fidélité et de leur investissement dans le fonctionnement de notre école (cf. bilan d'exploitation)
- La vente d'une Harpe en déshérence (2.000€), qui a permis d'amortir l'achat de matériel musical pour l'Harmonie et de partitions, et également financer les Bons Cadeaux octroyés aux professeurs,

- La tentative – malheureusement sans succès - de présenter 2 élèves de fin de cycle aux Examens Départementaux de Conservatoire. Malgré plus de 5 relances à la FFEA, nous n'avons jamais eu de réponse concernant le calendrier et le lieu des examens.
- Un « coup de pouce » pour 2 adhérents en difficulté financière (sur étude du dossier par le Bureau), notamment 1 personne en situation financière précaire, et l'accueil d'un jeune pianiste réfugié Ukrainien, afin de lui permettre de continuer son apprentissage, interrompu depuis son arrivée en France en Février 2022,
- La gestion d'un incident de Sécurité (harcèlement de rue d'une élève) avec dépôt de plainte en Gendarmerie, et la relation avec la Municipalité suite à l'événement.

### BILAN FINANCIER 2023-2024

L'école de musique est à l'équilibre (recettes à 505€) en Juin et n'est pas déficitaire. Elle continue à rembourser les échéances du rééchelonnement URSSAF-Covid jusqu'en Mars 2025 (3230euros).

A noter : la valeur du Point de Salaire a été augmentée 2 fois en cours d'année, ce qui n'était pas prévu dans le budget prévisionnel. Les charges et cotisations salariales ont donc globalement augmentées en 2023-2024.

#### Compte d'exploitation année 2023-2024 (situ au 31/08/24)

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Achats de matériel	667,00 €	Subventions Dammartin	42 000,00 €
Achats non stockés	265,00 €	Subvention Dept.	940,00 €
Services extérieurs	350,00 €	subvention Longperrier	500,00 €
Frais postaux et communication	557,00 €	Intérêts du Livret	1 078,00 €
Salaires	64 745,00 €	Cotisations	70 000,00 €
Urssaf / HUMANIS	55 404,00 €	livret A	0,00 €
<i>dont Dette COVID</i>	4 298,00 €	Vente matériel (Harpe)	2 000,00 €
SACEM/FFEM	526,00 €	Provision Rééchelo. COVID URSSAF (2023-2025)	7 528,00 €
Assurances	227,00 €		
Autres	800,00 €		
<b>TOTAUX</b>	<b>123 541,00 €</b>		<b>124 046,00 €</b>
		Résultat	<b>505,00 €</b>

## Les dépenses de l'année 2023-2024 :

350€ de frais de jury, pour les examens annuels.

915€ d'achat de matériel/fournitures divers (cordes, câbles, pied de micro) + partitions des professeurs + instruments pour l'Harmonie (cymbales, quadri-tom's, grosse caisse).

8 fois 100€ de Bons Cadeaux Kadeos comme dispositif « Coup de pouce – Pouvoir d'Achat » pour les professeurs.

Le réaccordage des 3 pianos n'a pas pu être réalisé. Il est budgété et planifié pour 2024-2025.

Toutes les factures d'abonnement ont été payées, dont :

- la SACEM, l'abonnement annuel à la Fédération Française d'Enseignement Artistique (FFEA),
- les factures de téléphonie, d'hébergement du site de l'école de musique (Web IONOS), de cartouches d'encre HP Smart

Un grand merci à tous les parents qui nous ont fait don au cours de l'année d'une ramette de papier d'imprimante, tant notre stock était bas et nos élèves sont consommateurs. Le « sans papier » n'est pas encore pour demain...

## **BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025 :**

Budget prévisionnel à iso-nombre d'adhérents

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60- Achats		74- Subventions d'exploitation	
Achats matieres & fournitures	1 550,00	Dept 77	940,00
		Mairie Dammartin (-3k€)	39 000,00
61- Services extérieurs		Mairie Longperrier	500,00
Assurance	227		
		75- Autres produits de gestion courante	
62- Autres services extérieurs		Cotisations, dons manuels ou legs	70 000,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires (JURY)	350	Augm Cotisations, dons manuels ou legs	6 537,01
64- Charges de Personnel		76- Produits financiers	
Rémunération des personnels	70 686,80	Produits Fin. (Livret, intérêts Livret Fnct.)	950,00
Charges sociales (URSSAF + Rmbt URSSAF	39 584,61		
Fin Paiement COVID URSSAF	3 230,00	78- Reprises sur amortissements et provisions	
		Provision Rmbt URSSAF COVID	0,00
65- Autres charges de gestion courante (poste, web, tel, HP ink, etc	1 348,60		

Ont été intégrés au budget prévisionnel :

- la diminution de la subvention municipale de 42.000€ à 39.000€. Nous avons également demandé cette année un montant légèrement supérieur à la Municipalité de Longperrier et au Conseil Départemental 77 (qui n'a pas été augmenté).
- l'augmentation prévisionnelle de la valeur du point, et son impact sur le montant des salaires et des cotisations sociales,
- la fin du remboursement de l'échéancier URSSAF-COVID,
- Une provision 2300€ pour la prime de départ en retraite de Pascale Vérona
- Le nécessaire réaccordage des pianos de l'école de musique (abandonné en 2023),
- Un budget de fourniture et petit matériel réduit au plus simple,
- Un budget Achat instrument et partitions restreint au plus simple,
- La location d'un piano à queue ½ pour l'une des 2 auditions Piano (Piano Dupuis),
- Une nécessaire augmentation des cotisations des adhérents, qui permet de garantir l'équilibre de notre budget. Elle sera mise en oeuvre dès la Rentrée de Septembre 2024.

A noter que la dernière augmentation tarifaire date d'il y a 5 ans, et qu'elle n'a pas suivi l'évolution du « coût de la vie ».

#### **LES PROJETS MUSICAUX 2024-2025 :**

- Passer la durée de l'Harmonie et des ensembles à une durée de 1h30 hebdomadaire (1h trop juste).
- Déplacer l'Harmonie et les ensembles dans des locaux plus grands, et qui ne gêneraient pas les autres professeurs. Ont été évoqués la Salle du Vivier à Longperrier et la Salle St Jean (Eglise) à Dammartin.
- Projet de louer à nouveau un piano ½ queue pour l'une des auditions de piano 2024-2025
- Réaccordage des 3 pianos de l'école de musique – Etudier la possibilité d'un tarif préférentiel avantageux, si on peut proposer également au prestataire, d'accorder plusieurs pianos d'adhérents à leur domicile, sur la même journée (inventaire préalable à réaliser).
- Construire une soirée spéciale Multi-Groupes / Scène ouverte avec invitation d'autres écoles de musique locales, avec location d'une salle de spectacle – Non budgétée.
- Participer à la Fête de la musique 21 juin 2025 à Dammartin.
- Participation aux habituelles prestations Dammartinoises : Forum des Assos, Printemps de la Corbie, Rue des Enfants + Fête de la musique.

- 2 auditions plénières des élèves et adhérents, comme chaque année. Renouveler et élargir l'expérience des goûters et apéro-musicaux, qui ont très bien fonctionné.
- Relancer l'idée de travaux en binôme inter-discipline, des élèves de niveau 1C4 et +
- Planifier une sortie musicale de groupe (succès année après année). Peut-être pas en répétition générale mais en représentation « Matinée » (tarif supérieur à prévoir)
- Remettre en place l'éveil musical si le nombre d'inscrits est supérieur à 5.
- Conserver la chorale, qui plaît tant aux enfants. A ce jour, Christine est démissionnaire pour la Rentrée 2024-2025 et nous n'avons pas de remplaçant.e pour l'heure. A suivre...?

### **NOUVELLE GRILLE TARIFAIRE 2024-2025 :**

Comme évoqué plus haut, cette année, l'école de musique doit augmenter la cotisation annuelle des adhérents afin de conserver l'équilibre budgétaire de l'association.

Nous subissons également l'augmentation du cout de la vie, des salaires et cotisations. La subvention municipale a été diminuée de 3000 euros. Les tarifs n'ont pas été augmentés depuis 5 ans.

En synthèse, nous prévoyons une **augmentation globale de 55 euros par adhérent (soit 5,50€ par mois)**, répartie comme suit:

- Augmentation de l'adhésion annuelle de +15euros, soit à la rentrée 45euros par adhérent.
- Augmentation de toutes les cotisations annuelles de +40 euros (se référer à la grille ci-après)

Cette augmentation des tarifs de l'année 2024-2025 prendra effet à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2024, date de réouverture de l'école de musique (idem pour les pré-inscriptions de juin).

Cotisation annuelle à l'école de musique Edward Chekler (par adhérent)	1 adhérent par famille		2 adhérents par famille ou 2 disciplines (par adhérent)		3 adhérents par famille ou 2 disciplines (par adhérent)	
	Résident Dammartin	Res. hors Dammartin	Résident Dammartin	Res. hors Dammartin	Résident Dammartin	Res. hors Dammartin
Adhésion à l'association EDMEC (commune à tous)	45 €					
Eveil musical	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €	240 €
Formation musicale & instrumentale	635 €	725 €	545 €	620 €	525 €	590 €
Formation musicale/solfège seul *	290 €	290 €	290 €	290 €	290 €	290 €
Chant ou formation instrumentale seule **	505 €	575 €	440 €	500 €	415 €	470 €
Chorale ***	170 € <i>Disciplines incluses pour les élèves inscrits à une formation instrumentale</i>					
Harmonie/fanfare ***						
Ensemble Rock et Ensemble Musiques actuelles ***						

\* La formation musicale (solfège) n'est pas considérée comme une discipline pour la détermination du tarif

\*\* A l'appréciation des professeurs (en fonction du niveau de Solfège)

\*\*\* Accès libre à tous, en fonction du nombre de participants

Règlement possible par CB + chèque (partenaire HelloAsso) pour la cotisation - Règlements en 1 ou plusieurs fois

Règlement chèque uniquement à remettre au moment de l'adhésion - Règlements en 1 fois

## CALENDRIER 2024-2025 :

Pré-inscription des adhérents actuels : du 20 au 29 juin 2024 – Réservation du créneau horaire + dépôt du chèque d'adhésion seront indissociables. Si l'un ou l'autre manquent, il n'y aura pas de réservation de créneau. Le paiement de l'adhésion se fera uniquement par chèque (pas via Hello.Asso)

Hello.Asso + paiements chèques des cotisations seront mis en place en juillet et août, et collectés pour la Rentrée 2024-2025 après le Forum des associations. Les chèques et prélèvements mensuels seront réalisés le 10 de chaque mois.

L'école ferme ses portes le samedi 29 juin 2024 – Egalement journée de remise des diplômes d'exams, suivi d'un apéritif convivial, auxquels sont invités tous les adhérents, petits et grands.

## **Liste des dates majeures**

Forum des Associations (stade JesseOwens) – sam 7 sept. 2024

Rentrée : reprise des cours le lundi 9 sept. 2024

Fin de la campagne d'inscription 2024-2025 : lun 30 sept 2024

Vacances de la Toussaint (ZoneC) : Ecole fermée – 19 oct\* au 4 nov 2024

Férié – 11 novembre : lun 11 nov 2024.

Audition générale #1 : Calendrier à définir – Nov/Dec 2024

Vacances de Noël (ZoneC) : Ecole fermée – sam\* 21 dec 2024 au 5 janv 2025.

Vacances de Février (ZoneC) : Ecole fermée – sam\* 15 fev au 03 mars 2025

Vacances de Printemps (ZoneC) : Ecole fermée – sam\* 12 avr au 24 avr 2025

Férié – 1er & 8 Mai : Jeu 1<sup>er</sup> et 8 mai 2025 : Ecole fermée – Ven 2/9 + sam\* 3/10 mai : Ecole ouverte

Férié – Jeudi de l'Ascension : Jeu 29 mai 2025 - Ecole fermée du 29 au 31 mai.

Férié – Lundi de Pentecôte : Lun 9 juin 2025 - Ecole fermée.

Audition générale #2 : Calendrier à définir – Mai 2025

Fin des cours de l'école de musique/ Remise des diplômes d'examen : Sam\* 28 juin 2025

Fermeture de l'école de musique – mer 2 juillet 2025

\* samedi fin de journée

## **Questions et réponses des membres en séance :**

- L'EDMEC doit se renseigner sur la possibilité de payer les cotisations annuelles au moyen des Chèques-Vacances (ANCV). Le bureau prend l'information et contacte l'ANCV.
- Il y a possibilité de publier et valoriser les activités de l'école de musique via le site « Tu sais que tu viens de Dammartin quand... ». Egalement possible de passer des annonces pour se faire aider sur des chantiers et projets ponctuels pour les asso (recrutement de bénévoles). Se renseigner sur les conditions et contenus diffusables.
- Est-il envisagé de communiquer des activités de l'association sur les réseaux sociaux type Facebook, Telegram et Instagram, pour améliorer notre visibilité ? Nécessite la mise en œuvre d'un projet d'étude pour la Rentrée 2024-2025. Appel dès maintenant aux bénévoles qui ont des compétences en Animation des Réseaux Sociaux ?.
- Même question concernant les médias écrits traditionnels (MAG77, Le Parisien).

## ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

La composition du conseil d'administration était la suivante en 2024: José MARTIN-Secrétaire, Fiorella TARDIVON-Trésorière, Arnaud CLEMENT-Président.

Le conseil d'administration est démissionnaire de l'année 2023/2024.

Résultat de vote du Conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025 :

Nombre de voix « Pour »	12
Nombre de voix « Contre »	00
Nombre de voix « Abstention »	00

Nbre de pouvoirs donnés pour les votes : 02 (D. BERNARDINO, M. REGNAULT)

Décision : Réélection en séance du Conseil d'administration pour l'exercice 2024-2025 actée ce jour.

Mr CLEMENT Arnaud

12, rue du Gué Douy

77230 DAMMARTIN EN GOELE

**Fonction : Président**

Nationalité : Française

Profession : Consultant en informatique

Mme TARDIVON Fiorella

34, rue Fontaine du Meunier

77230 LONGPERRIER

**Fonction : Trésorière**

Nationalité : Française

Profession : Assistante maternelle

Mr MARTIN José

3, rue des Sablons

77230 MARCHEMORET

**Fonction : Secrétaire**

Nationalité : Française

Profession : Retraité



Plus personne ne désirant prendre la parole, l'Assemblée Générale Ordinaire est close en fin de séance, le 8 juin 2024, à 15h00.

**Signatures du Conseil d'Administration**

Le Secrétaire,  
José MARTIN

le 08/06/24

La Trésorière,  
Fiorella TARDIVON

le 08/06/2024

Le Président  
Arnaud CLEMENT

le 08/06/2024